

Suicides : quand le travail tue ! - Rien n'est réglé à La Poste

lundi 18 mars 2013, par [QUIGNARD Bruno](#) (Date de rédaction antérieure : 14 février 2013).

De nouveau, La Poste est particulièrement frappée par le suicide de plusieurs salariéEs. Cette situation montre le gouffre entre les discours de ses patrons exprimant leur prétendue volonté de faire de l'entreprise une pionnière en termes de bien-être au travail et la réalité !

Il y a juste un an, deux postiers mettaient fin à leurs jours. Devant l'émoi du personnel et la médiatisation, Bailly, le président de La Poste, avait décidé la création d'une commission relative à la santé au travail présidée par Kaspar, l'ancien secrétaire général de la CFDT... Une référence ! Comme on pouvait s'y attendre, l'ancien « syndicaliste » ne remet en cause à aucun moment la stratégie de l'entreprise et la nécessité de réaliser les gains de productivité. Il se contente de relever quelques ratés dans la mise en place des nouvelles organisations de travail. Sur la base de ces conclusions, la direction de La Poste a trouvé des syndicats pour signer un accord pompeusement intitulé « Qualité de vie au travail » au vide abyssal. Concrètement, cet accord permet aux dirigeants de se féliciter du retour du dialogue social et de museler les syndicats signataires, en particulier FO et CFDT.

Personne n'est épargné

La multiplication des suicides démontre, indéniablement, que le malaise social concerne toutes les catégories de personnel, des agents d'exécution aux cadres dirigeants et qu'aucun secteur (courrier, banque, guichet...) n'est épargné. Le dernier suicide en date concerne ainsi le n° 2 de la direction de la communication, par ailleurs responsable de toute la communication interne, et sa multitude de journaux à destination du personnel.

Face à cette situation, l'attitude des patrons n'évolue nullement, ils restent dans le déni. Pour eux, la responsabilité de l'entreprise n'est jamais engagée : le suicide est une affaire personnelle ou familiale. Le courrier, adressé par le frère du cadre dirigeant qui s'est suicidé au président de La Poste, est à cet égard éloquent : « *Comment osez-vous évoquer des « drames personnels et familiaux où la dimension du travail est inexistante* » ?... *Mais vous êtes dans votre rôle de président, de ces dirigeants qui font passer leur image avant leur conscience, leur poste avant leur morale...* ».

Ces mêmes dirigeants ont eu une attitude tout aussi indécente dans le traitement du dossier du cadre qui, en mars 2012, s'est pendu à la porte cochère du centre où il travaillait et qui avait laissé un dossier accusateur. Après avoir multiplié les entraves à l'expertise décidée par le CHSCT, la direction a refusé de reconnaître le suicide en accident du travail, ce qui était pourtant une évidence !

La recrudescence de suicides ou de tentatives de suicide sur le lieu de travail n'est sans doute pas étrangère à la reprise sur les chapeaux de roue, avec comme corollaire, ses destructions d'emploi,

l'intensification des rythmes de travail, la casse des équipes de travail et un management pour le moins autoritaire... Aujourd'hui, pour lutter efficacement contre les suicides à La Poste, il est indispensable d'obtenir, sans délai, l'arrêt des réorganisations et des suppressions d'emplois ainsi que le remplacement de tous les départs. Il s'agit de la condition indispensable à toute négociation sur les conditions de travail.

Bruno Quignard

P.-S.

* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 186 (14/03/13).